

Montréal  **Système de gestion des décisions des instances**
Intervention – Service des affaires juridiques ,
Direction des affaires civiles

Numéro de dossier : 1204039013

Unité administrative responsable

Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire ,
Division urbanisme_permis et inspection

Objet

Adopter, en vertu du 3e paragraphe de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb -zone 1402 / Mandater l'OCPM afin qu'il tienne les assemblées de consultation publique requises.

Sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s)

♦ **Commentaires (maximum 1 500 caractères, environ 10 lignes)**

Voir documents ci-joints.

♦ **Fichiers joints**



2020-12-11 – Projet de règlement 89 (3).docx



Annexe A.pdf



Annexe B.pdf



Annexe C.pdf



Annexe D.pdf

Responsable de l'intervention

Sabrina GRANT
Avocate, Droit public et législation
Tél. : 514-872-6872

Endossé par:

Jean-Philippe GUAY
Avocat, Chef de division
Droit public et législation
Tél. :514-872-6887
Date d'endossement: 2020-12-14

Numéro de dossier :1204039013